



♠ Aide > Se préparer et s'enregistrer > S'enregistrer

Pourquoi dois-je donner des précisions sur mes documents de voyage lors d'un enregistrement en ligne ?

Pour un certain nombre d'itinéraires, Transavia a l'obligation de transmettre les informations contenues sur la pièce d'identité avec laquelle vous voyagez aux autorités du pays d'arrivée et/ou de départ. Il vous sera précisé lors de l'enregistrement si nous avons besoin de ces données.

La transmission de ces données vise à réduire l'immigration illégale grâce à un meilleur contrôle aux frontières.

C'est ce que nous appelons les données API (Advance Passenger Information). Nous avons besoin des données personnelles suivantes vous concernant :

- Votre nom complet
- Votre sexe
- Votre date de naissance
- Le type de pièce d'identité (passeport ou carte d'identité)
- Le numéro de votre pièce d'identité
- Le pays où votre pièce d'identité a été délivrée
- La date d'expiration de votre pièce d'identité
- Votre nationalité

Avons-nous répondu à votre question ?*



Questions liées

A partir de quand puis-je m'enregistrer en ligne ?

- > Comment puis-je m'enregistrer en ligne?
- **)** Je n'arrive pas à m'enregistrer en ligne, pourquoi?
- > Comment puis-je m'enregistrer à l'aéroport?

Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question?

Nous sommes là pour vous aider.

Nous contacter



L'application Transavia





Restez informé(e)

Réseaux sociaux

© 2025 Transavia

Déclaration d'accessibilité non conforme

Conditions de transport

Avis juridique

Confidentialité

Conditions d'utilisation

Payer en toute sécurité

Politique des cookies

Esclavage moderne

Prestation de voyage liée

Conditions liées au réacheminement, au remboursement et à l'attribution d'un avoir

Signalement de vulnérabilité

Kingdom of Saudi Arabia Passenger Rights

<u>Israeli Aviation Services Law</u>